

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'OPPOSITION N°011/2016

L'an deux mil seize

Et le vingt quatre Août

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : la SCPA Probitas, avocats associés à la Cour, conseil constitué pour les **EMI**, porteuse d'Acte d'opposition en date du 24 Août 2016 par lequel elle nous fait constater qu'elle forme opposition contre le jugement civil n°738 du 09 Décembre 2015 rendu par défaut à l'égard des **EMI** par le Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey, devant le Tribunal de Commerce de Niamey.

En foi de quoi nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le Comparant pour servir et valoir ce que de droit.

Pour extrait conforme

Niamey, le 24 Août 2016

LE GREFFIER EN CHEF